

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **105 (1979)**

Heft 1

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

(plantations, ligniculture, agrosylviculture, etc.), recours massif aux engrais et pesticides, industrialisation de la forêt... et, d'autre part, protection de l'environnement, conservation des ressources naturelles, sylviculture écologique, peu coûteuse, rendement soutenu des forêts. Affrontement entre économistes et forestiers de terrain? Opposition entre le court et le long terme?

Le développement socio-économique et la lutte contre le paupérisme priment la conservation des forêts, dira-t-on. Dans l'immédiat, sans doute. Mais à la longue, l'homme sera le premier à pâtir de la destruction des ressources naturelles et de la détérioration de son environnement.

Tout bien considéré, la seule solution valable, du point de vue social, écono-



mique et même politique, consiste à utiliser au mieux les forêts, selon le principe du rendement soutenu, et à pratiquer une sylviculture écologique.

La Suisse a défendu cette thèse à Jakarta : « Chez nous, il y a cent ans que le débat sur la foresterie artificielle ou la foresterie naturelle a été tranché en faveur de cette dernière. L'expérience rend sage ! Pourquoi faudrait-il répéter certaines erreurs du passé... et les exporter dans le tiers monde ? »

Il y a suffisamment de place hors forêt pour la sylviculture artificielle (notamment pour l'agrosylviculture et les plantations industrielles), sans qu'il soit nécessaire de détruire et de transformer les forêts existantes.

D'ailleurs économie et écologie — bien comprises — sont compatibles, même complémentaires... à condition qu'on ne soit pas écologiste seulement sur le papier et économiste seulement sur le terrain. *Office fédéral des forêts*

Energie

Présentation de la conception globale de l'énergie

Après quatre ans de travaux (et un incident de parcours : l'absence de documentation en langue française lors de la présentation prévue à l'origine), la Commission fédérale de la conception globale de l'énergie a présenté le 19 décembre dernier son rapport final. Il s'agit d'un ouvrage comportant 1800 pages, de sorte qu'il n'est pas possible de se livrer à son analyse, encore moins de porter un jugement d'ensemble. Retenons simplement quelques points relevés au cours de la conférence de presse :

1. Aujourd'hui, le problème de l'énergie n'est pas dominé par la question du nucléaire, mais par celle du pétrole.
2. Il n'est pas possible de présenter une conception pour l'approvisionnement en énergie d'une nation sans examiner tous les aspects de ses activités, de l'économie à l'écologie, du plein emploi au fédéralisme, de l'individu à la collectivité.
3. Les concepts élaborés par la Commission couvrent un éventail très vaste de possibilités, parmi lesquelles le peuple devra choisir.



Pourquoi des centrales électriques ?
Le rapport répond encore mieux à cette question !

Lettre ouverte

Cette nouvelle rubrique, paraissant de cas en cas, est ouverte à tous nos lecteurs ingénieurs et architectes. Les critères suivants sont à respecter :

1. Il ne sera traité que des sujets d'intérêt général pour nos professions, à l'exclusion de cas personnels.
2. Sans éviter les sujets controversés, il convient de respecter les règles d'une discussion objective ne mettant pas en cause des personnes.
3. Les contributions seront limitées à une page dactylographiée.

Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

RÉDACTION

L'autre nuit, je n'arrivais pas à m'endormir; comme cela arrive certainement à d'autres, je remuais des problèmes professionnels. C'est dans ces moments-là, entre rêve et réalité, que les soucis deviennent des montagnes infranchissables. On prend alors de bonnes résolutions : faire ceci, ne pas faire cela...

D'habitude, lorsque l'on se retrouve replongé le lendemain matin dans les problèmes quotidiens, à la lumière du jour, les intentions s'effacent, mais les idées restent.

Une de ces nuits, j'ai décidé de coucher sur le papier, spontanément, sans complexes, ces réflexions d'architecte — mi-réalité mi-fiction — et de les envoyer à notre journal, *Ingénieurs et architectes suisses*. Seront-elles publiées ou non? Chacun en fera ce qu'il voudra, qu'importe!

Cette fameuse nuit donc, je pensais à la construction de villas familiales, me souvenant d'une annonce lue le soir précédent : « l'entreprise X vous offre un foyer, vous assure tous les services, etc. etc. »

Je me suis dit : « Mais tu peux faire la même chose, mieux même peut-être » (pas de fausse modestie). Hélas, c'est

une erreur, car je ne peux justement pas faire de

publicité.

En lisant attentivement les mises à l'enquête dans la Feuille des avis officiels, on constate une véritable invasion d'entreprises construisant des maisons individuelles et prenant une part de plus en plus importante du marché. Est-ce parce qu'elles offrent des services de meilleure qualité et plus étendus que les miens, par exemple? Ou est-ce aussi (surtout, peut-être) une conséquence du fait que la publicité peut « accrocher » l'attention de l'homme de la rue, peu familiarisé avec le « milieu » de la construction et passant alors forcément par la porte qu'on lui ouvre!

Imaginez que vous vouliez promouvoir un ensemble de maisons contiguës; votre plan de quartier est à l'abri. Si vous foncez vous-même (laissez donc leur rêve aux architectes!), vous serez forcément conduit, à un moment ou à un autre, à faire de la publicité, sous une forme cachée, certes (croyez-moi : l'imagination humaine est rarement en défaut).

Autre hypothèse : vous cherchez un promoteur, et vous aurez beaucoup de chances de trouver un écho auprès d'une entreprise générale. Conséquence : votre mandat sera amputé — et je vous comprends, Messieurs les entrepreneurs.

Mais alors, si la publicité peut revêtir une telle importance, le fait d'être empêché d'y recourir ne cause-t-il finalement pas du tort à notre profession et à la population?

Non, je ne prétends pas que l'on doive autoriser la publicité individuelle : je suis persuadé qu'elle serait nocive pour notre profession. Mais pourquoi pas une véritable publicité collective auprès de l'homme de la rue, animée par les associations professionnelles? Comment? Je n'en sais rien; d'ailleurs, c'est à ce moment-là que je me suis endormi!

Peut-être avez-vous, cher collègue, des suggestions à formuler?

A bientôt.

PIERRE BECHLER, architecte